

COMITE DES VOSGES DE TENNIS DE TABLE

Compte rendu de réunion du Comité Directeur

Validé par les membres présents du comité directeur

BRUYERES le 9 décembre 2019 – 18 h

Présents : Christophe COSSIN, Isabelle FRIRY, Jean-Paul GUIMBERT, Laurent HASS, Pascal MEURET, René PARIS, Etienne ROBERT, Laurent SONNEFRAUD, Dominique THIRION (21h), Allain VOYEN, Jean-Pierre VOYEN (19h).

Excusés : Eric MATHIS, Benjamin THIERY, Jocelyne VOYEN.

Absente : Geneviève GERARD.

1- Informations du Président

Point sur les subventions : le Conseil Départemental a versé la subvention de 4700€. Les demandes de dossier Charte sport, ne sont pas encore disponibles pour cette saison. Le dossier de convention CD/LGE a été rédigé, avec un souhait d'aide à hauteur de 2500€ (1400€ l'année dernière).

Service civique : mis en place depuis le 02 octobre. Guillaume FINANCE a effectué son PSC1, il participera au regroupement prévu avec la FFTT et a été « arrêté » 10 jours suite à une entorse à un genou pendant l'entraînement. Lui confier des tâches informatiques à effectuer. Allain a un tableau Excel à reconstituer, on demandera à Guillaume de s'en charger

Distinctions : René PARIS retenu pour le mérite départemental du bénévolat. Nomination à la cérémonie du 20 décembre à THAON. Eric MATHIS récompensé par le CDOS également comme bénévole, médaille remise le 6 décembre à EPINAL.

Des Etats généraux du PING sont prévus à Paris les 09/10 Janvier, le CD88 est inscrit, les frais sont pris en charge par la FFTT. Thème général sur la nouvelle gouvernance. Une réunion préparatoire avec la LGE est prévue le 06 janvier.

Assemblée générale Elective CD88 : candidature du Club de MIRECOURT pour l'organisation. Accord de principe donné pour le dimanche 13 septembre 2020, sauf si la date correspond au début de championnat.

Formation Initiateur de club : actuellement 3 inscriptions, 2 de MOYENMOUTIER et 1 de DOMFAING, y ajouter le service Civique Guillaume FINANCE, soit 4 personnes. Les candidats travaillent donc il faut l'organiser le weekend. Date, horaires et formateur (Laurent HASS) restent donc à voir. Relancer tous les clubs quand l'organisation sera fixée.

Une formation Flash est prévue par la Ligue à RUPT SUR MOSELLE, dont le président doit proposer des dates au formateur.

2- Point sur les pages Internet CD88.

Globalement cela fonctionne après quelques ajustements, il reste des documents en « souffrance » et demandés « ex Stages délocalisés ». Le carnet d'adresses et les contacts restent également à finaliser. Les documents et photos seront envoyés au service civique et à IF, charge à Guillaume de rédiger et IF validera le document et le transmettra à la Ligue pour parution.

3-Commission sportive et technique à 18 heures

Présents : Christophe COSSIN, Isabelle FRIRY, Laurent HASS, Pascal MEURET, René PARIS, Etienne ROBERT, Laurent SONNEFRAUD, Allain VOYEN.

Excusés : Eric MATHIS, Dominique THIRION.

Stages du CD : le stage de Pâques sera remplacé par des stages d'une journée, 1 en Déodatie et 1 secteur Plaine de 9h à 17h, sur 10 tables, le CD fournira le matériel d'animation, balles, robot, repas tiré du sac. Responsable du stage cadre CD (Laurent HASS), 2 relanceurs CD plus 3 relanceurs du club mis à disposition. Inscriptions à l'avance. Licenciés traditionnels. Gratuit pour les stagiaires. Club indemnisé 80€. Rechercher un organisateur sur les deux secteurs.

Le stage sur sélection sera organisé comme prévu. Etienne rédige une note présentant les nouvelles orientations. Elle sera envoyée aux clubs pour rechercher des candidats potentiels.

4- Commission sportive

Lors du dernier tour de **criterium fédéral**, des feuilles de parties mal remplies ont généré des erreurs dans le tableau final, erreurs que le juge arbitre a eu bien du mal à compenser pour remonter les résultats dans SPID. Sur les prochains tours, rappeler aux participants que les feuilles de parties doivent être vérifiées par les 2 joueurs avant transmission au juge-arbitre.

Suite à des **erreurs de licences** pour des joueurs des **interclubs jeunes**, des cadets y ont participé alors qu'ils n'y étaient pas autorisés par le règlement. Ils ont été maintenus dans les tableaux de résultats mais aux dernières places. Un joueur a changé de club et une nouvelle licence a été créée avec une erreur dans la date de naissance (décalage d'un an). Le dirigeant de club a été informé et l'erreur devra être corrigée par la Ligue.

La circulaire pour la **Coupe des Vosges** sera envoyée demain aux clubs et pour parution sur le site. Le tirage au sort du 1^{er} tour aura lieu le 27/12 à 19h30 à la salle de SAINT DIE DES VOSGES.

5-Commission technique

Un compte rendu du **stage de Toussaintest** paru sur le site de la LGETT. Bilan mitigé qui nous a obligé à revoir nos formules de stages.

Le stage de Pâques sera remplacé par 2 stages d'une journée, 1 en Déodatie et 1 secteur Plaine (voir point 3) pour les licenciés traditionnels. Participation gratuite pour les stagiaires. Rechercher un club organisateur sur les deux secteurs, indemnité 80€.

Le stage sur sélection sera organisé comme prévu. Etienne rédige une note présentant les nouvelles orientations. Elle sera envoyée aux clubs pour rechercher des candidats potentiels.

Le comité valide ces décisions.

Le 1^{er} tour des **interclubs jeunes** s'est déroulé à VITTEL le 26 octobre 2019. Il a réuni 29 équipes, avec 38 joueurs aux ateliers. Le prochain sera également à VITTEL le 21 décembre, encadré par Laurent HASS et Guillaume FINANCE. Remise d'une coupe décernée au meilleur participant du dernier tour en début de séance. Laurent HASS nous informe de la possibilité de récupérer des lots auprès de Décathlon contre une présence avec un stand de l'enseigne sur une compétition.

6- Commission arbitrage

Le **rapport de JA** envoyé avec les documents relatifs aux compétitions a été réactualisé. Allain reprendra le nouveau formulaire qui a été modifié pour les prochains envois.

SAINT DIE absent de **l'aide à l'arbitrage** aux interclubs vétérans et féminins du 11 novembre (oubli), le club sera convoqué sur une autre date.

SAINT DIE DES VOSGES demande **l'aide du CD** pour fournir 6 prestations d'arbitres sur les championnats de France vétérans qu'il organisera le weekend de Pâques. Un accord de principe est donné.

7- Commission développement

STATISTIQUES DES LICENCIES AU 9/12/2019

| D88 | | Traditionnel | | | Promotionnel | | | Total au 9/12/2019 | | |
|---------------------------|----------------------------|--------------|-----|------------|--------------|-----|------------|--------------------|------|------------|
| VOSGES | | En cours | | différence | En cours | | différence | En cours | | différence |
| 06880002 | ANOULD Cercle Pongiste | 76 | 88 | -12 | 84 | 28 | 56 | 160 | 116 | 44 |
| 06880007 | NEUFCHATEAU T.T. | 18 | 19 | -1 | 0 | 4 | -4 | 18 | 23 | -5 |
| 06880010 | SAINT DIE SRD TT Déodatien | 52 | 84 | -32 | 53 | 142 | -89 | 105 | 226 | -121 |
| 06880017 | UZEMAIN | 11 | 11 | 0 | 1 | 0 | 1 | 12 | 11 | 1 |
| 06880018 | LA HOUSSIERE-VANEMONT ASTT | 8 | 11 | -3 | 0 | 0 | 0 | 8 | 11 | -3 |
| 06880021 | BAINS LES BAINS AM.PONG. | 16 | 31 | -15 | 0 | 93 | -93 | 16 | 124 | -108 |
| 06880022 | VITTEL SAINT REMY A.S. | 67 | 63 | 4 | 23 | 49 | -26 | 90 | 112 | -22 |
| 06880049 | MIRECOURT Lift Club | 37 | 42 | -5 | 2 | 7 | -5 | 39 | 49 | -10 |
| 06880050 | VAGNEY A.T.T. | 18 | 21 | -3 | 27 | 17 | 10 | 45 | 38 | 7 |
| 06880051 | GOLBEY | 21 | 22 | -1 | 19 | 27 | -8 | 40 | 49 | -9 |
| 06880060 | LA BRESSE T.T. | 8 | 7 | 1 | 5 | 7 | -2 | 13 | 14 | -1 |
| 06880064 | FRESSE SUR MOSELLE A.T.T. | 23 | 21 | 2 | 11 | 9 | 2 | 34 | 30 | 4 |
| 06880066 | ELOYES C.L.L.T.T. | 38 | 28 | 10 | 8 | 0 | 8 | 46 | 28 | 18 |
| 06880071 | EPINAL T.S.P. | 28 | 35 | -7 | 8 | 17 | -9 | 36 | 52 | -16 |
| 06880073 | SAINTE MARGUERITE C.T.T. | 12 | 9 | 3 | 0 | 4 | -4 | 12 | 13 | -1 |
| 06880083 | XONRUPT A.S.C.X.L. T.T. | 13 | 12 | 1 | 0 | 0 | 0 | 13 | 12 | 1 |
| 06880086 | MOYENMOUTIER VR TT | 22 | 27 | -5 | 3 | 0 | 3 | 25 | 27 | -2 |
| 06880101 | DOMFAING-BRUYERES Ent.MJC | 30 | 26 | 4 | 14 | 21 | -7 | 44 | 47 | -3 |
| 06880110 | REMIREMONT T.T. | 10 | 14 | -4 | 0 | 0 | 0 | 10 | 14 | -4 |
| 06880113 | LA BOURGONCE ST MICHEL TT | 17 | 17 | 0 | 5 | 3 | 2 | 22 | 20 | 2 |
| 06880116 | RUPT SUR MOSELLE C.P. | 17 | 26 | -9 | 12 | 4 | 8 | 29 | 30 | -1 |
| 06880119 | CHARMES-VINCEY T.T. | 19 | 33 | -14 | 4 | 10 | -6 | 23 | 43 | -20 |
| 06880123 | ETIVAL ASRTT | 56 | 62 | -6 | 0 | 108 | -108 | 56 | 170 | -114 |
| 06880138 | MONTHUREUX SUR SAONE TT | 10 | 10 | 0 | 4 | 1 | 3 | 14 | 11 | 3 |
| 06880140 | THIAVILLE les 2 vallées TT | 16 | 19 | -3 | 0 | 0 | 0 | 16 | 19 | -3 |
| 06880143 | HADIGNY FR TT | 10 | 20 | -10 | 0 | 4 | -4 | 10 | 24 | -14 |
| 06880145 | THAON CHENIMENIL E.S.T.T. | 44 | 49 | -5 | 31 | 21 | 10 | 75 | 70 | 5 |
| 06880146 | DOMPAIRE USTT | 29 | 32 | -3 | 57 | 47 | 10 | 86 | 79 | 7 |
| 06880157 | BEGNECOURT Club | 6 | 10 | -4 | 0 | 0 | 0 | 6 | 10 | -4 |
| Total au 9/12/2019 | | 732 | 849 | -117 | 371 | 623 | -252 | 1103 | 1472 | -369 |

Licenciation :

Bilan très mitigé, avec une perte conséquente, -72, de nos **licences traditionnelles** en fin de première phase soit -42 par rapport au 18 décembre 2018 et -117 par rapport à juin 2019.

Pour les **licences promotionnelles**, la situation est meilleure avec 371 licences, +10 par rapport au 18 décembre 2018 et -252 par rapport au 30 juin 2019).

110 **licences évènementielles** ont déjà été saisies, il en reste environ 40 à saisir soit 150 contre 149 au 18 décembre 2018.

Carte Zap: Convention 2019 validée. Le chèque sport ne concerne que les licences traditionnelles. Bien vérifier les dates de validité à réception.

Compte rendu des actions organisées :

Le **Tournoi Populaire** prévu à MIRECOURT a été annulé suite à des problèmes de disponibilité de salle. MIRECOURT organisera ce tournoi le 8 février 2020.

Foire du terroir à ANOULD : bonne animation faite les 2 et 3 novembre 2019 en collaboration avec le club d'ANOULD, environ 40 licences créées.

L'animation **Baby'Ping** sera mise en place sur le 1erChallenge jeunes le 11 janvier, voir avec Benjamin qui doit s'en occuper car Etienne ne sera pas présent.

Idem pour le **Challenge entreprises**, lancement, contact salles à débiter fin janvier, voir avec Benjamin.

Bourse d'aide aux clubs : mise à jour 2019 en cours.

Convention avec la Ligue, budget prévisionnel de 8300 €, montant de l'aide souhaité 30% du prévisionnel soit une demande de 2490€. En cours **formation Flash** prévue à RUPT SUR MOSELLE, date à définir, refaire une information aux clubs pour promouvoir ce type de formations.

8- Point financier

Validations des organisations : depuis le début de la saison, 2 tours de Critérium Fédéral, les interclubs féminins et vétérans et 1 journée d'interclubs jeunes ont été organisés.

1^{er} tour du **critérium fédéral** le 13 octobre à SAINT DIE DES VOSGES. Allain VOYEN et Eric MATHIS en JA, DOMFAING et LA HOUSSIERE en aide à l'arbitrage. Le CD valide l'organisation et le club recevra une indemnité de 160 €.

1^{er} tour **interclubs jeunes** le 26 octobre à VITTEL, juge-arbitre René PARIS. Le CD valide l'organisation et le club recevra une indemnité de 160 €.

Interclubs féminins et vétérans le 11 novembre à THIAVILLE, juge-arbitre Eric MATHIS. SAINT DIE DES VOSGES absent non excusé en aide à l'arbitrage (oubli) sera à nouveau convoqué sur une prochaine organisation. Le CD valide l'organisation et le club recevra une indemnité de 160 €.

2^{ème} tour du **critérium fédéral** le 24 novembre à SAINT DIE DES VOSGES. Allain VOYEN, Jean-Pierre VOYEN et Eric MATHIS en JA, SAINTE MARGUERITE et LA BOURGONCE en aide à l'arbitrage. Le CD valide l'organisation et le club recevra une indemnité de 160 €.

Situation financière : le trésorier informe les participants que les chiffres qui sont présentés ce soir sont ceux arrêtés au 30 novembre. Seuls les frais liés aux organisations qui seront validées ce soir ne sont pas comptabilisés et seront payés en fin de semaine.

Le trésorier informe sur les principales recettes reçues depuis le dernier Comité Directeur du 6 septembre 2019. A savoir : la subvention CNDS pour seulement 2000,00 €, le paiement de la facture de prêt de matériel à Sport Eté pour 600,00 €, la subvention Contrats d'Objectifs du Conseil Départemental 4700,00 € contre 5000,00 € en 2018. S'agissant des dépenses, c'est essentiellement le paiement des avoirs aux clubs lors de l'assemblée générale pour environ 2800,00 €, les frais du stage CD qui a eu lieu en octobre dont le détail vous sera présenté dans ce point financier, la facture de 147,50 € du comité des fêtes d'Anould pour l'animation Ping lors de la Fête du terroir.

Le trésorier présente le tableau de synthèse de la trésorerie en banque. Le solde de de trésorerie est égal à 23 376,03 € contre 22 065,13 € en décembre 2018. Sachant que le compte de Banque Postale enregistre très peu de mouvements, la question est posée de l'utilité de garder ce compte. Le trésorier informe que les derniers mouvements correspondent aux frais de tenue de compte 15,00 € par trimestre et qu'effectivement on peut envisager sa clôture.

Quant à la **situation financière des clubs vis-à-vis du CD**, le trésorier précise qu'elle est satisfaisante. Le solde de la balance s'élève - 475,66€ donc une situation excédentaire. 9 clubs sont à zéro, 11 sont débiteurs pour un total de 542,10 € et nous avons des avoirs sur 9 clubs pour un montant de 1017,76 €.

Il présente le **tableau financier de synthèse du stage CD** de Toussaint qui s'est déroulé sur 4 jours du 21 au 24/10/2019. Au total, il y a eu seulement 15 stagiaires dont 4 internes et 11 demi-pensionnaires. Le montant total des recettes de participation des stagiaires s'élève à 1 325,00 €. Le total des dépenses est égal à 2 963,98 € qui se répartit de la façon suivante : l'hébergement et les repas pour 1341,98 €, l'encadrement pour 862,00 € et l'indemnisation du club organisateur 760,00 €. Un coût de 1 638,98 € à la charge du CD, soit 409,75 € par jour. Le trésorier ajoute que le coût CD par stagiaire est de 109,27 €. René Paris nous fait part des réductions importantes proposées par Trophées Diffusion ce mois-ci sur les coupes et médailles. Le président rappelle que nous avons un engagement avec Wack-sport en début d'année sportive sur la base d'un devis établi sur le tableau des compétitions et qui a été validé.

Le trésorier termine sa présentation en rappelant aux personnes qui lui envoient des documents scannés, notes de frais, cahiers des charges, factures et autres justificatifs de leur donner un nom significatif pour faciliter leur classement.

La séance est levée à 21 heures 45.

La Secrétaire,
Isabelle FRIRY

Le Président,
Etienne ROBERT